

# Les vaccins sauvent des vies.



Vous recevez cette lettre parce que vous êtes maintenant admissible à recevoir le vaccin contre la COVID-19 à titre de membre du groupe prioritaire des **Professionnel paramédican des soins de santé** au Nouveau-Brunswick. Nous n'avons qu'un souhait : que vous receviez le vaccin pour vous protéger et protéger les autres.

## Comment puis-je prendre un rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19?



### Prendre un rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19

1. Allez à l'adresse [www.gnb.ca/Rendezvousvaccin](http://www.gnb.ca/Rendezvousvaccin) pour prendre un rendez-vous afin de vous faire vacciner. Utilisez un navigateur qui prend en charge cette technologie (Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge v. 44.17763.831.0 et plus haut).
2. Le code de votre groupe prioritaire est le **e4h8y6w7**. Vous en aurez besoin pour prendre un rendez-vous dès **9 h le jeudi 18 mars 2021**. Ce code est unique à votre groupe prioritaire. Vous ne devez le donner à personne.
3. Lorsque vous irez à la clinique, vous devrez présenter des documents pour confirmer votre identité et votre admissibilité. Veuillez apporter les documents suivants :
  - votre carte d'assurance-maladie;
  - une carte d'identité avec photo (p. ex. carte d'identité de l'employé, carte d'identité professionnelle ou permis de conduire);
  - une copie de cette lettre (format papier ou format électronique sur votre appareil mobile).

Si vous avez besoin d'aide pour prendre rendez-vous, s'il vous plaît appelez 1-833-437-1424

La vaccination contre la COVID-19 protège la santé, la sécurité et le mieux-être des Néo-Brunswickois. La campagne de vaccination publique contre la COVID-19 sera un succès si toutes les personnes qui peuvent se faire vacciner choisissent de le faire. Pour obtenir plus d'information sur le vaccin contre la COVID-19, veuillez visiter le site [www.gnb.ca/VaccinCOVID19](http://www.gnb.ca/VaccinCOVID19).

